

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21346 - 79EME ANNÉE

L'aliment de base des Réunionnais ne doit plus dépendre de lointaines importations

La hausse des cours du riz souligne l'importance du co-développement avec Madagascar



Les décisions de l'Inde et de la Thaïlande de diminuer leurs exportations de riz expliquent la hausse importante des cours mondiaux de l'aliment de base des Réunionnais : 30 % sur un an, 10 % le mois dernier. Faire de l'augmentation de la production de riz à Madagascar un des piliers du co-développement régional apparaît plus que jamais comme une nécessité. La Réunion ne doit plus dépendre d'importations venant de plusieurs milliers de kilomètres pour ses produits de première nécessité.

A La Réunion, le riz est l'aliment de base. La totalité est importée d'Asie, notamment de Thaïlande. La décision de l'Inde de stopper ses exportations sauf pour le riz basmati explique en grande partie la hausse du cours international. Par ailleurs, selon Patrick Barjonet, directeur général de la Soboriz, interrogé par Reunion La Première, « la Thaïlande a décidé d'inciter les riziculteurs à réduire leur surface de culture pour des questions de maîtrise des ressources en eau. La Thaïlande étant le deuxième exportateur de riz au monde, l'offre est réduite alors

que la demande reste constante ».

Selon cet importateur de riz, les stocks sont suffisants à La Réunion pour que la hausse des prix ne soit pas immédiatement répercutée sur le consommateur. Si la situation restait aussi tendue, cette augmentation surviendrait l'année prochaine. Rappelons que le riz est un produit de première nécessité qui n'est pas taxé par l'octroi de mer mais uniquement par la TVA perçue par Paris.

A Maurice, où le pouvoir d'achat est moins important qu'à La Réunion et où le riz est également importé, cette situation conduit des Mauriciens à se priver de riz. Ils remplacent par d'autres aliments plus coûteux.

Impacts à Maurice dès maintenant, à La Réunion l'année prochaine ?

Ces faits rappellent la vulnérabilité de La Réunion aux effets de décisions sur lesquelles les Réunionnais

n'ont aucune influence. Cela concerne en plus l'aliment de base. Des tentatives ont lieu pour produire du riz à La Réunion. Par le passé, elles ont été contrées par la baisse des prix du riz importé. Actuellement, avec le coût de la main d'oeuvre et le système d'importation des intrants, le riz produit à La Réunion reste un produit de luxe, hors de portée de la plupart des Réunionnais.

En attendant que des solutions puissent être trouvées pour que le riz produit à La Réunion puisse être vendu à un prix correspondant au pouvoir d'achat de la population, d'autres pistes doivent être recherchées pour remettre en cause le cadre actuel.

En effet, faire venir de plusieurs milliers de kilomètres l'aliment de base d'un pays rend ce dernier extrêmement dépendant de la conjoncture internationale.

Or, un potentiel existe tout près de La Réunion, et il pourrait aussi répondre à la demande de Maurice. Ce potentiel se situe à Madagascar.

Le riz au coeur du co-développement de La Réunion et de Madagascar

Traditionnellement, Madagascar était le grenier de

l'océan Indien. Mais aujourd'hui, ce pays n'arrive pas à produire suffisamment de riz pour sa population et doit importer une partie de sa consommation.

Madagascar vise donc l'autosuffisance en matière de production de riz. Cette marche vers l'autosuffisance pourrait s'accélérer avec le soutien des pays de la région, notamment de La Réunion qui peut mobiliser d'importants financements grâce à son statut de région de l'Union européenne.

Soutenir le développement de la production de riz à Madagascar afin que Madagascar puisse devenir un pays exportateur de ce produit de première nécessité serait ainsi profitable à toute la région. Ceci permettrait de se passer des importations de riz venus de l'Asie, située de l'autre côté de l'océan Indien, voire d'Europe, continent au-delà de l'Afrique.

Compte tenu du pouvoir d'achat des Réunionnais, les producteurs malgaches pourraient également bénéficier d'une hausse de leurs revenus. Dans ce partenariat, tout le monde peut être gagnant. C'est une illustration du co-développement que Wilfrid Bertile, conseiller régional délégué au co-développement, avait présenté le 8 mai dernier à des étudiants malgaches de l'Université d'Antananarivo.

M.M.

Le Maroc est en deuil

Un puissant séisme fait plus de 2000 morts au Maroc

Dans la nuit du 8 au 9 septembre, la secousse de 7 degrés sur l'échelle de Richter a dévasté les provinces et communes d'Al-Haouz, Marrakech, Ouarzazate, Azilal, Chichaoua et Taroudant.

Au moins 2122 personnes ont trouvé la mort dans ce puissant séisme qui a dévasté le Maroc, qui a provoqué d'énormes dégâts et semant la panique à Marrakech et plusieurs autres villes, selon un bilan officiel provisoire.

Le Centre national pour la recherche scientifique et technique (CNRST), basé à Rabat, a indiqué que le séisme était d'une magnitude de 7 degrés sur l'échelle de Richter et que son épicentre se situait dans la province d'Al-Haouz, au sud-ouest de la ville touristique de Marrakech.

« Selon un bilan provisoire, ce séisme a entraîné la mort de 2122 personnes dans les provinces et communes d'Al-Haouz, Marrakech, Ouarzazate, Azilal, Chichaoua et Taroudant », a indiqué le ministère

dans un communiqué. Selon la même source, 153 personnes ont été blessées et hospitalisées.

Des dégâts importants

Selon les médias marocains, il s'agit du plus puissant séisme à frapper le royaume à ce jour. Les autorités marocaines « ont mobilisé tous les moyens nécessaires pour intervenir et venir en aide aux zones sinistrées », a ajouté le communiqué de l'Intérieur.

Le séisme a provoqué d'importants dégâts dans plusieurs villes et dans une localité de la province d'Al-Haouz, épicentre du séisme. Outre Marrakech, la secousse a été ressentie à Rabat, Casablanca, Agadir et Essaouira, semant la panique parmi la population.

Le dernier bilan fait état de 2122 morts, plus de 2060 blessés dont 1404 dans un état grave. Quatre Français font partie des victimes, huit autres sont blessés. Un deuil national de trois jours a été décrété

Validation par la HCC et attribution des numéros par la CENI

Madagascar : 13 candidats à l'élection présidentielle

13 candidatures à l'élection présidentielle de Madagascar ont été validées vendredi par la Haute cour constitutionnelle. Cette élection doit avoir lieu le 9 novembre. Candidat à sa succession, Andry Rajoelina a démissionné conformément à la Constitution. L'interim à la tête de l'État est assuré par le gouvernement de Christian Ntsay, Premier ministre.

13 personnes sur 28 ont vu leur candidature retenue à l'élection présidentielle de Madagascar par la Haute cour constitutionnelle. Les candidats devaient notamment déposer une caution de 200 millions d'ariary, soit plus de 40.000 euros. Ce lundi 11 septembre, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) effectuait le tirage au sort attribuant à chaque candidat un numéro. Ce numéro sera reporté sur les bulletins de vote, et déterminera également l'ordre de passage des candidats dans médias pour la campagne électorale officielle. Voici donc la liste officielle des candidats à l'élection présidentielle de Madagascar, avec le numéro correspondant ainsi que les partis qu'ils représentent.

- 1- Tahina Razafinjoelina — (Firaisankinan'ny Tia Tanindrazana-FTT)
- 2- Hajo Andrianarivelo — (Malagasy Miara Miainga — MMM)
- 3- Andry Rajoelina — (Tanora malaGasy Vonona — TGV)
- 4- Roland Ratsiraka — (Malagasy Tonga Saina — MTS)
- 5- Marc Ravalomanana — (Tiako I Madagasikara — TIM)
- 6- Auguste Paraina — (Tsara Tahafina — TT)
- 7- Andry Raobelina — (Anjomara sy Rivo-Baovao — ARB)
- 8- Jean Brunelle Razafitsiandraofa — (Antoko Politika

Madio — APM)

9- Lalaina Ratsirahonana — (Antoko Fihavanantsika)

10- Hery Rajaonarimampianina — (Hery Vaovao ho an'i Madagasikara — HVM)

11- Sendrarison Daniela Raderanirina (Fy-M)

12- Jean Jacques Ratsietison — (Fahefa-Mividy no Iain'ny Malagasy — FMI-Ma)

13- Siteny Randrianasoloniaiko — (Fitambolagne-la/IAD — PSD — RPSD Vaovao — ABA & parrainage de 150 élus)

Président de la République sortant, Andry Rajoelina a démissionné ce 9 septembre conformément à la Constitution. Le dernier acte officiel de son mandat a été l'inauguration d'un pont à Moramanga sur la RN2 reliant Antananarivo à Toamasina. Ce pont est financé par la JICA, la coopération japonaise.

Herimanana Razafimahefa, président du Sénat, devait normalement assurer la présidence de la République par interim dans l'attente de la proclamation des résultats définitifs de l'élection présidentielle. Dans un courrier adressé à la Haute cour constitutionnelle le 8 septembre, il a fait part de son refus d'assurer l'interim.

Ce 9 septembre, la Haute cour constitutionnelle a donc voté une résolution pour confier temporairement la fonction de chef de l'État au gouvernement dirigé par Christian Ntsay, actuel Premier ministre. Rappelons que Christian Ntsay était également Premier ministre du prédécesseur d'Andry Rajoelina à la présidence de la République de Madagascar.

Outre Andry Rajoelina, président de la Transition entre 2009 et 2014 et de la République depuis 2019, deux autres candidats a déjà occupé la magistrature suprême : Marc Ravalomanana, entre 2002 et 2009, et Hery Rajaonarimampianina, de 2014 à 2018.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

**Alé lékol, pou myé konète kréol épi franssé,...
épi pou alé pli loin.**

Na dé-troi zour, dann télé, mwin la garde in l'émission dsi la rantré in klass biling konm néna in pé partou la Rényon koméla : l'avé in group marmaye bien sinpatik inn amontréz la lang kréol épi lo nouvo Réktèr mi koné pa ankò lo nom vi k'li sorte arivé.

An parmi bann marmaye néna inn, in pti jenn fiye, la ésplike pou kossa èl la shoizi aprann la lang kréol. El téi vé myé aprann kréol pou myé konète lo kréol épi lo franssé... Ziska zordi arienk bann ésépéssyalist i di sa, mé si demoune an zénéral i mète a panss konmsa a toulékou sé in révolission passifik an marsh.

Mi sava pa fé in gran démonstrassion mé lé sir ké ansèrv la lang matèrnèl pliss katrovin pour san la popilassion pou aprann lir-ékrir dann dè lang lé bien pli proférab ké vyolante bann pti marmaye konm i fé ankò zordi konmsi zot lang té pa inn lang é koz zot lang té konm si zot épi zot paran épi bann zénélassion la pass lo tan a mal kozé.

Mwin la touzour antande dir si wi koné dè lang, lé pli fassil aprann in troizyèm épi in katriyèm épi pliss ankò donk marsh kèr klèr dann la dirékssion in monde demoune va konète ésprime azot dann plizyèr lang pou bien kominiké... é si i gingn fèr sa sar sirman in gran progré par rapor sak i fé zordi ankò dann l'édikassion nassyonal.

Zordi, ni vé, ni vé pa, noute popilassion, dopi dé zénélassion, la rante an rézistans pou prézèrv sak ni pé dann noute lidantité é si i kontinyé dann mèm shomin lé sirésèrtin nora lo mèm konsékanss avèk bann voiyen dann rouz ké ni koné avèk in gran kantité zilétre, avèk bonpé d'moune kapab ésprime azot dan lé apopré dann franssé épi an difikilté pou aprann bann lang péi déor.

La pa sak ni vé pou nou bann rényoné. Ni vé rante plin pyé dann vintéinyèm syèk san rash noute rassine ébin si sé sak i fo fèr, alon ésseyé, nou ossi nou va gagné konm Moriss i fé déza pou in bonpé d'moune.

Akoz pan ou ossi, a bon antandèr salu !

Justin